

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

—

Département de l'INDRE

Application de l'article R331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime



Certificat d'affichage

Commune de

Je soussigné,....., maire de la commune

certifie :

- avoir reçu le..... la publicité concernant la libération de terres situées sur la commune sus visée, relative au dossier n°.....
- avoir fait procéder à l'affichage* en mairie dès réception et jusqu'au

A, le.....
(Cachet de la Mairie et Signature)

Le Maire,

**A RETOURNER
SUR DEMANDE
DU SERVICE A :**

**Direction Départementale des Territoires de l'INDRE
Service d'Appui aux Territoires Ruraux – à l'attention de M. FORICHON
CS-60616
36020 CHATEAUROUX Cedex**

* : le délai d'affichage est fixé à un (1) mois.